



Les Dragons

SEPT-RIVIÈRES
MINGANIE

GUIDE DU PARTICIPANT

Le concours entrepreneurial **Les Dragons Sept-Rivières - Minganie** a pour principal objectif de développer une culture entrepreneuriale, de faire découvrir aux futurs entrepreneurs le processus entourant le démarrage d'une entreprise, ainsi que de mettre en valeur des projets d'entrepreneurs **en devenir** et déjà **établis**, qui répondent aux besoins de la communauté et qui ont un impact positif sur notre milieu.

Participer aux concours vous donnera l'occasion de défendre votre projet face à un jury d'entrepreneur-es locaux, de réseauter avec des gens du milieu des affaires et de rencontrer les représentant-es des organismes socio-économiques des MRC de Sept-Rivières et de Minganie.

Cette année, c'est près de 20 000 \$ en prix qui seront remis le 24 mars prochain. Le grand prix totalisant à lui seul 15 000\$ dollars, 5 000\$ argent et 10 000\$ en services. Cette année encore, Mallette S.E.N.C.R.L. s'associe comme partenaire principal au concours *Les Dragons Sept-Rivières* pour l'édition 2022.

Pour participer aux Dragons, vous devez avoir un projet porteur pour la région de Sept-Rivières ou de la Minganie, peu importe votre âge. Les reprises d'entreprises sont considérées comme de nouveaux projets.

La date de dépôt des projets est le dimanche 27 février 2022.

Pour participer, vous devez remplir le formulaire disponible au www.cjed.qc.ca ou en cliquant sur le lien de la page Facebook @lesdragonsseptrivieres.

Renseignements :

Cathy Gagnon

Coordonnatrice

Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis

418 961-2533, poste 230

coordo@cjed.qc.ca

CRITÈRES GÉNÉRAUX

- Accepter que l'idée d'affaires puisse être rendue publique.
- Accepter de participer à un outil de promotion, sous forme de portrait, diffusé par les canaux de communications des partenaires associés au projet.
- Accepter de participer à une activité de sensibilisation en milieu scolaire et présenter son projet/idée/ parcours aux élèves concernés.
- Les participants doivent démontrer que leur projet est faisable et viable dans la région de Sept-Rivières ou Minganie.
- Les participants doivent être disponibles EN PERSONNE pour présenter leur projet lors de la finale du 24 mars 2022.
- Les projets déjà déposés dans une édition antérieure sont acceptés, mais ne doivent pas avoir été sélectionnés dans une des finales des éditions précédentes.
- Les projets soumis doivent répondre à la définition d'un projet entrepreneurial.
- Le projet entrepreneurial permet aux participants d'être au cœur de l'action et de participer activement aux décisions et à la réalisation des tâches afin de faire progresser le projet, et ce, à toutes les étapes. Ce dernier vise la fabrication d'un produit, la mise en place d'un service ou l'organisation d'un événement pour la communauté et dans l'un des buts suivants :
 - Trouver une solution à une problématique;
 - Améliorer une situation;
 - Répondre à une demande du milieu;
 - Répondre à un besoin.

Les participants aux Dragons Sept-Rivières -Minganie doivent soumettre au plus tard le 27 février 2022 , le dépôt de projet par courriel à l'adresse suivante : coordo@cjed.qc.ca.

Ils peuvent également soumettre des pièces d'accompagnement (PowerPoint, vidéo, affiche, brochure, etc.).
PAS DE PLAN D'AFFAIRES.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Les compétences et les qualifications du promoteur doivent être mises en évidence;
- L'idée doit être réalisable à court/moyen terme et doit répondre à un besoin;
- Le promoteur doit démontrer la faisabilité et la viabilité du projet ;
- La présentation devant le jury composé d'experts doit être bien structurée;
- Le besoin à l'origine du projet, du service ou de l'événement doit être clairement identifié;
- Le public cible doit être bien identifié et les ressources nécessaires doivent être bien mentionnées;
- Les participants doivent préciser, dans leur dossier de candidature, de quelle façon sera investi le financement obtenu;
- Le dépôt de projet et les coûts du projet doivent être complets.

Les participants disposeront de 3 à 5 minutes pour présenter leur projet, et un temps de 5 à 7 minutes sera accordé aux Dragons pour poser des questions aux participants. Le temps total (présentation et questions des Dragons) ne pourra excéder 10 minutes.

ÉCHÉANCIER

27 février 2022

Dépôt officiel du projet avec annexe (PAS DE PLAN D'AFFAIRES)
Exemples d'annexes acceptées : Photos, menus, liste de prix, etc.

10 mars 2022

Dévoilement des finalistes qui participeront à la grande finale

23 mars 2022

Finale Dragons scolaires – en début d'après-midi
Cette finale est ouverte au public et elle est gratuite.

24 mars 2022

FINALE DES DRAGONS SEPT-RIVIÈRES ET MINGANIE
Centre des Congrès de Sept-Îles

BOURSES ET PRIX

Les prix suivants seront remis aux projets :

Volet Entrepreneur :

Grand prix : 15 000\$ incluant une bourse de 5000 \$ et un montant de 10 000 \$ en services-conseils chez Mallette S.E.N.C.R.L.

2e prix : Une bourse de 3000\$

3e Prix : Une bourse de 1000\$

Les montants alloués pour ces bourses devront payer des frais en lien direct avec le projet présenté qui ont été déboursés après la finale. Ex. : factures d'entreprises ou honoraires professionnels.

CRITÈRES D'ÉVALUATION		Pondération (100%)
Originalité	Le projet amène une nouveauté / originalité	5%
Profil du·des promoteurs	Ses compétences	10%
	Sa motivation	5%
	Son expérience	10%
Faisabilité / Viabilité	Le besoin à l'origine du produit/service/événement est clairement identifié. La clientèle cible est bien identifiée	20%
	Connaissance et explications des coûts d'opération, prévisions des ventes / structure de coût du projet et le financement	25%
Retombées du projet (économiques et sociales)		10%
Connaissance et explications des coûts d'opération, prévisions des ventes / structure de coût du projet et le financement		15%